

# Note de conjoncture

> Analyse économique de la filière Céréales de FranceAgriMer



• numéro 04 / décembre 2011 / **Situation céréalière française**

Le bilan blé tendre 2011/12 est marqué par des ressources en baisse de près de 11 % par rapport à la campagne précédente. Les utilisations par le secteur de l'alimentation animale sont attendues en hausse par rapport à la campagne 2010/11. Les expéditions vers l'Union européenne sont en diminution, de même que les perspectives d'exportations vers les pays tiers en raison d'un retour offensif de l'origine mer Noire. Le stock final ressortirait à 2,5 Mt, contre 2,9 Mt la campagne dernière.

## BILANS FRANÇAIS

### > Blé tendre 2011/12 : production estimée à 33,8 Mt

La production nationale de blé tendre est désormais estimée à 33,8 Mt, avec un rendement moyen évalué à 67,7 q/ha. La collecte est prévue à 30,5 Mt, soit un taux de collecte de 90,3 %, en baisse par rapport à la campagne dernière. Celle-ci s'était distinguée par un taux de collecte très important (92,4 %) et un rythme de livraisons particulièrement soutenu en début de campagne en raison des prix élevés.

#### Bilan blé tendre

Milliers de tonnes	2011/2012	2010/2011
	Prév. déc	Prov. déc
Stock initial	2 930	3 424
Collecte	30 523	33 009
Autres	360	1 492
<b>Total ressources</b>	<b>33 813</b>	<b>37 925</b>
Ut. intérieures	15 340	14 507
- dont FAB	5 100	4 262
Export. Grains	15 200	19 703
- Union européenne	6 485	6 686
- Pays-Tiers (y.c. A.A*)	8 600	12 903
Export. Farines	800	786
<b>Total exportations</b>	<b>16 000</b>	<b>20 489</b>
Stock final	2 472	2 930

\* AA : aide alimentaire

Source : FranceAgriMer

### > Céréales secondaires 2011/12 : rendement moyen du maïs supérieur à 100 q/ha

La production nationale de maïs est estimée à 15,4 Mt, avec un rendement moyen de 100,4 q/ha. C'est la première fois que ce niveau quelque peu mythique est franchi en France. Les conditions climatiques estivales ont favorisé un développement optimal des maïs et permis ainsi une hausse de plus de 12 % du rendement moyen national par rapport à la récolte 2010. Le rendement 2011 du maïs est le meilleur jamais enregistré depuis le début de la statistique agricole, soit depuis 1815, année où le rendement s'était établi à 8 q/ha. Selon les dernières prévisions établies début décembre, la collecte de maïs devrait s'établir à 13,4 Mt.

La production d'orges est estimée à 8,9 Mt, soit une baisse de 13 % par rapport à la récolte 2010. Celle-ci est due pour une petite partie à la baisse des surfaces (-2,2 %) et pour une grande part à la baisse des rendements (-11%) résultant du printemps chaud et sec ayant précédé les moissons. La collecte est prévue à 7,1 Mt.

### > Évolution des prix des céréales

Dans un contexte économique toujours aussi pesant, les prix des céréales françaises varient peu mais sont toutefois orientés à la baisse depuis le début du mois de novembre. L'écart de prix est toujours aussi faible entre les 3 grandes céréales. Les prix agressifs pratiqués par les origines mer Noire et sud américaine (en particulier ar-

gentine) rend difficile la conclusion de ventes à l'export en dehors du Maghreb et de l'Afrique subsaharienne. Le prix de l'orge reste, quant à lui, soutenu et les échanges commerciaux demeurent ralentis.

### > Aliments du bétail : remontée des prévisions d'incorporations de maïs

L'utilisation globale de céréales pour l'alimentation animale est toujours prévue à 10,5 Mt, en légère baisse (- 0,9 %) par rapport à la campagne passée. Compte tenu de l'évolution des cours et les disponibilités en maïs, les prévisions d'utilisation de cette céréale par les fabricants d'aliment du bétail sont encore révisées à la hausse, à 3,5 Mt. Le maïs est, en effet, toujours aussi compétitif par rapport au blé tendre. À l'inverse, les prévisions d'utilisation de ce dernier sont ramenées à 5,1 Mt. Comme évoqué précédemment, le prix de l'orge est toujours élevé par rapport à celui des deux autres principales céréales. Le niveau d'incorporation d'orge dans les formules des fabricants d'aliments du bétail demeure donc fixé à 1,2 Mt, loin du niveau record atteint en 2010/11 (2 Mt).

#### Bilan maïs

Milliers de tonnes	2011/2012	2010/2011
	Prév. déc	Prov. déc
Stock initial	2 220	2 365
Collecte	13 435	12 357
Importations	250	463
<b>Total ressources</b>	<b>15 905</b>	<b>15 185</b>
Ut. intérieures	7 049	7 117
- dont FAB	3 500	3 469
Exports Grains	6 755	5 613
- Union européenne	6 020	5 324
- Pays-Tiers	600	153
Export. Produits	235	235
<b>Total exportations</b>	<b>6 990</b>	<b>5 848</b>
Stock final	1 866	2 220

Source : FranceAgriMer

En ce qui concerne les fabrications d'aliments, depuis juillet, on constate une baisse globale d'activité de 2,5 % sur 4 mois par rapport à juillet-octobre 2010. Les productions d'aliments bovins et porcins perdent respectivement 7,4 % (après les pluies de l'été, les repousses d'herbe ont été bonnes) et 2,2 % (poursuite de l'érosion de l'activité observée les années précédentes). À l'inverse la production d'aliments pour volailles est stable par rapport à la même période l'année dernière.

### > Exports 2011/12

En ce qui concerne le blé tendre, les livraisons intra-communautaires sont prévues à 6,5 Mt, soit une baisse de 3 % par rapport à la campagne précédente. D'une part, les importations de l'UE en provenance des pays tiers (Russie et Ukraine) sont d'ores et déjà en forte hausse du fait d'un retour de ces deux pays à des niveaux de production normaux. D'autre part, la qualité de la récolte

allemande de blé tendre devrait être meilleure que celle de la précédente campagne, ce qui devrait lui permettre de reprendre des parts de marché dans le commerce intra européen. L'origine française devrait aussi faire face à la concurrence des blés tchèques et polonais vers l'Allemagne. En revanche, le Benelux devrait se tourner de manière importante vers les marchandises françaises sous l'effet conjugué de l'augmentation des utilisations de blé dans les formulations et de la moindre disponibilité en blé tendre fourrager en provenance du nord de l'Union européenne. Les exportations à destination des pays tiers restent estimées à 8,6 Mt en raison du retour de l'origine mer Noire (et de la Russie en particulier) sur le marché mondial.

#### Bilan orges

Milliers de tonnes	2011/2012	2010/2011
	Prév. déc	Prov. déc
Stock initial	1 428	3 137
Collecte	7 107	8 339
Importations	140	137
<b>Total ressources</b>	<b>8 675</b>	<b>11 612</b>
Ut. intérieures	1 941	3 060
- dont FAB	1 200	2 000
Export. Grains	4 410	5 619
- Union européenne	3 560	4 395
- Pays-Tiers	850	1 201
Export. Produits	1 450	1 505
<b>Total exportations</b>	<b>5 860</b>	<b>7 124</b>
Stock final	874	1 428

Source : FranceAgriMer

En ce qui concerne le maïs, les livraisons vers les partenaires européens sont prévues à un peu plus de 6 Mt (+ 3,1 % par rapport à 2010/11) grâce à l'abondance de la récolte et à des prix compétitifs. Les expéditions vers les pays tiers devraient atteindre 0,6 Mt cette campagne (0,15 Mt en 2010/11) malgré la concurrence de l'origine ukrainienne dans la zone du bassin méditerranéen.

Les exportations d'orges devraient diminuer à la fois vers l'Union européenne (prévisions à 3,6 Mt soit -19 % par rapport à 2010/11) et vers les pays tiers (0,85 Mt contre 1,2 Mt en 2010/11).

### PRIX PAYES AUX PRODUCTEURS

Le calcul des prix d'acompte résulte d'une moyenne pondérée des prix relevés chez les organismes stockeurs par les volumes collectés dans cette modalité. Les moyennes mensuelles des prix d'acompte n'incluent pas les majorations de fin de campagne (seulement les réévaluations intermédiaires), et sont par construction inférieures aux prix moyens touchés par l'agriculteur. Le calcul des prix fermes résulte également d'une moyenne pondérée établie par cette même méthode, à partir du prix pratiqué au 15 du mois.

Après les baisses relevées en octobre, novembre se caractérise par une relative stabilité des prix fermes payés

aux producteurs. Quelques corrections de prix limitées sont toutefois constatées sur l'avoine (- 8 €/t), le triticale (- 5 €/t), les orges fourragères et brassicoles d'hiver (+ 5 €/t environ). Sans changement sur le mois, les prix actuels sont donc plus faibles que ceux de novembre 2010 pour le blé meunier (- 14 %), le triticale (- 11 %) et le maïs (- 8 %). Les orges de mouture s'échangent à un prix équivalent à celui de la campagne précédente, alors que les orges brassicoles bénéficient d'un bonus de l'ordre de + 15 %, le blé dur de + 35 % et l'avoine, de + 43 %. Le recul des prix par rapport aux maxima de 2007/08 est, en moyenne, de - 22 %. Sur le blé meunier et le triticale, ce différentiel atteint - 31 %, mais il n'est plus que de - 5 % sur le blé dur. Les achats fermes sont à présent très largement majoritaires, rassemblant 70 % des transactions, jusqu'à 80% dans le cas du blé et du triticale.

En €/t	novembre 2011		novembre 2010	
	Prix d'acompte	Prix fermes	Prix d'acompte	Prix fermes
Blé tendre	156	167	138	194
Blé dur	241	286	148	212
Orge mouture	145	163	103	160
OBH*	167	190	112	165
OBP**	190	221	137	190

\*OBH : Orges Brassicoles d'Hiver  
\*\*OBP : Orges Brassicoles de Printemps

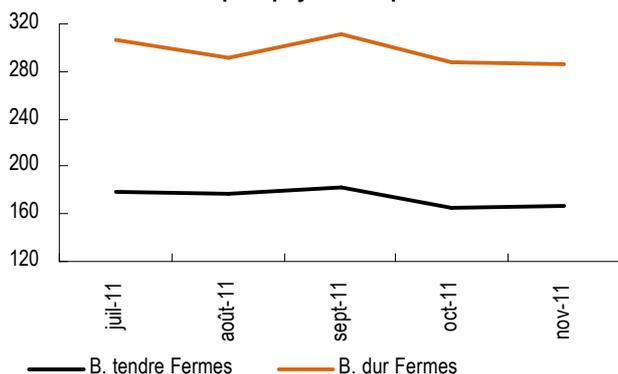
Source : FranceAgriMer

### > Blé tendre

Aucune évolution n'a été relevée en novembre sur les prix d'achat du blé meunier, tant en achat d'acompte qu'en achat ferme. Le prix d'acompte, qui concerne 20 % des transactions s'est donc maintenu à 156 €/t et le prix ferme à 167 €/t. Le prix d'acompte actuel est très proche de celui de 2007/08 (6 €/t de moins seulement) alors que pour le prix d'acompte, l'écart reste élevé (- 76 €/t).

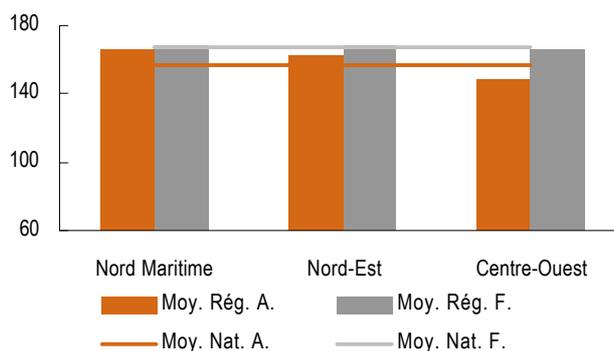
Les disparités de prix entre les régions se sont encore amoindries sur les prix fermes mais légèrement renforcées sur les prix d'acompte. Sur les prix d'acompte, le différentiel de maximum entre deux regroupements régionaux est maintenant de 17 €/t, contre seulement 3 €/t en prix fermes, relevé entre le Nord Maritime et le Centre-Ouest.

Blés : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



Source : FranceAgriMer

Blé tendre : prix payés aux producteurs en €/t



Source : FranceAgriMer

### > Blé dur

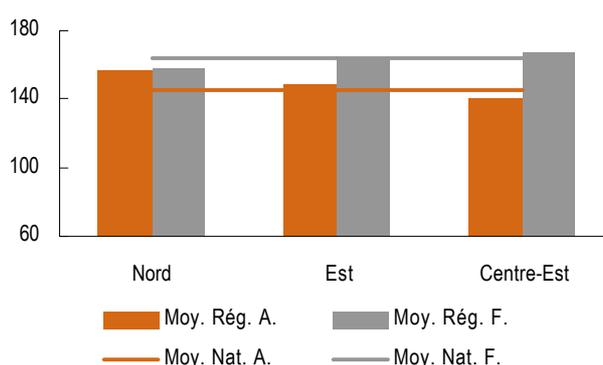
Avec l'avoine, le blé dur est l'espèce qui bénéficie des prix les plus favorables, en comparaison avec les campagnes précédentes. Le prix ferme, quasi-inchangé sur le mois à 286 €/t, demeure largement supérieur aux prix payés les dernières campagnes, excepté par rapport à la campagne exceptionnelle de 2007/08. Comparé à novembre 2007, le repli reste toutefois faible (-16 €/t). Le prix d'acompte, réévalué de 27 €/t ce mois-ci, profite en revanche de prix supérieurs à ceux de toutes les dernières campagnes (93 €/t de plus qu'en novembre 2010 et 51 €/t de plus qu'en novembre 2007). L'acompte rassemble 28% des transactions.

### > Orges

Les prix d'acompte des orges ont été réévalués en novembre, avec des gains s'échelonnant de +8 €/t pour les orges brassicoles d'hiver à +21 €/t pour les orges brassicoles de printemps et +12 €/t pour les orges fourragères. Cette modalité d'achat est utilisée dans 29% (orges fourragères) à 44% (orges brassicoles d'hiver) des achats.

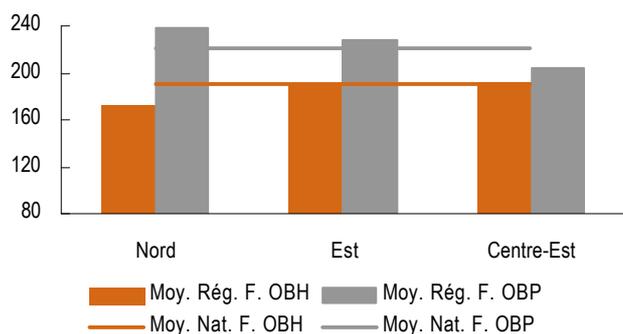
En achat ferme, les orges de mouture se sont échangées à 163 €/t, soit 3 € de plus qu'en octobre. Le Nord pratique les prix les plus faibles (158 €/t) et le Centre-Est les plus attractifs (167 €/t). Les situations de prix à l'échelle régionale sont plus disparates pour les orges brassicoles. Ainsi, le différentiel de prix maximum entre deux régions est de 21 €/t en variétés d'hiver, avec la même hiérarchie qu'en orges fourragères. Sur les variétés de printemps, cet écart est de 35 €/t, mais la hiérarchie est in-

Orge de mouture : prix payés aux producteurs en €/t



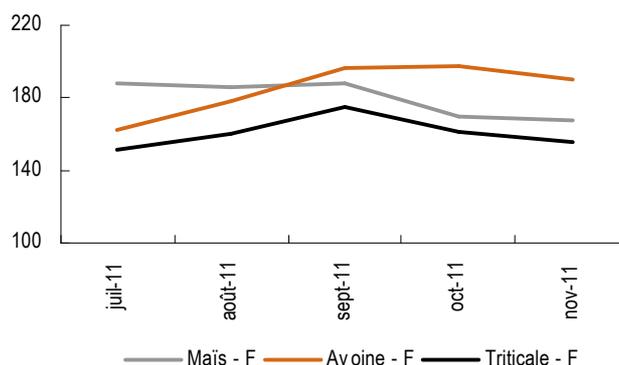
Source : FranceAgriMer

**Orge de brasserie : prix payés aux producteurs en €/t**



Source : FranceAgriMer

**Maïs/avoine/triticales : prix payés aux producteurs en €/t**



Source : FranceAgriMer

versée, les prix les plus faibles étant relevés dans le Centre-Est (204 €/t) et les plus élevés dans le Nord (239 €/t).

**> Maïs**

Les prix du maïs sont restés inchangés en novembre, avec un prix ferme de 168 €/t et un prix d'acompte de 155 €/t (équivalent à celui de novembre 2010). Les prix du maïs et du blé sont donc maintenant à parité tant en acompte qu'en ferme. Si les prix sont restés stables, la part des achats réalisés en modalité d'acompte a très nettement régressé : de 80% en octobre à seulement 40% en novembre.

**> Avoine et triticales**

Stable le mois dernier alors que la tendance était baissière pour les autres espèces, le prix ferme de l'avoine connaît ce mois-ci un recul de - 8 €/t dans un contexte de prix stables cette fois. A 133 €/t, le prix ferme actuel reste parmi les plus élevés payés pour cette espèce à cette époque de la campagne : 43 % de plus qu'en novembre 2010 et 150 % de plus qu'en novembre 2009. Le repli par

rapport à novembre 2007 n'est que de - 10 %. Le prix d'acompte, qui rassemble encore 48 % des achats, a connu des réévaluations en novembre, gagnant 16 €/t. A 154 €/t, l'avoine s'achète ainsi en acompte plus cher que les campagnes précédentes, y compris par rapport à novembre 2007 (+ 13 %). Depuis septembre, l'avoine est payée plus cher que le blé (achats fermes), mais le bonus de l'avoine s'est amoindri en novembre, actuellement à 22 €/t. Le prix ferme du triticale recule faiblement en novembre (- 5 €/t). La tonne de triticale s'achète 190 €, soit 11 % de moins qu'en novembre 2010, la modalité d'achat ferme comptant pour 80 % des transactions.

En €/t	novembre 2011		novembre 2010	
	Prix d'acompte	Prix fermes	Prix d'acompte	Prix fermes
Maïs	155	168	150	182
Avoine	154	190	88	133
Triticale	125	155	111	174

Source : FranceAgriMer

**Rappel des régions enquêtées selon l'espèce :**

- Blé tendre : Nord-Pas de Calais, Picardie, Normandie, Champagne-Ardenne, Bourgogne, Franche-Comté, Centre, Pays de la Loire et Poitou-Charentes.
- Blé dur : Centre, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes, Languedoc-Roussillon et Provence Alpes-Côte d'Azur.
- Orges : Nord-Pas de Calais, Picardie, Lorraine, Alsace, Champagne-Ardenne, Bourgogne, Franche-Comté et Centre.
- Maïs : Aquitaine, Lorraine, Alsace, Pays de la Loire, Centre, Rhône-Alpes, Poitou-Charentes et Midi-Pyrénées.
- Avoine : Centre, Bretagne, Normandie, Champagne-Ardenne, Picardie, Pays de la Loire, Bourgogne et Franche-Comté.
- Triticales : Centre, Aquitaine, Midi-Pyrénées, Bretagne et Pays de la Loire.

**Méthodologie**

Cette enquête mesure l'évolution des prix des céréales achetées par les organismes stockeurs aux agriculteurs. Son objectif est de fournir un indicateur mensuel des tendances de prix à la production complémentaires des cotations.

Au 15 de chaque mois, les services régionaux de FranceAgriMer relèvent les prix pratiqués au sein d'un panel de 122 collecteurs représentatifs des principales régions productrices. Il s'agit de prix rendus silo, majorations mensuelles incluses, sans déduction des taxes parafiscales payées par le producteur, pour des grains de qualité standard et annoncés avant déduction des frais de séchage pour le maïs.

Deux types de prix sont relevés : un prix ferme (fixe par définition) et un prix d'acompte moisson auquel viennent s'ajouter d'éventuels compléments en cours de campagne (excepté les compléments versés après la campagne - il ne s'agit donc pas d'un prix moyen).

Les prix régionaux et nationaux résultent de moyennes pondérées par les tonnages collectés (provenant des déclarations mensuelles de collecte de FranceAgriMer).

Sources principales : Prix à la production : Enquête mensuelle des services régionaux de FranceAgriMer - Prix d'achat à l'intervention : CGE/DG-Agri - Prix de marché départ zones de production : La dépêche Agricole et Commerciale - Prix de marché rendu zones portuaires : Marché des céréales (FranceAgriMer) - La dépêche Agricole et Commerciale.

La note de conjoncture Céréales est une publication de FranceAgriMer. Directeur de la publication : Fabien Bova.

Rédaction : unité Grandes Cultures / service Marchés et études de filières - T. Champagnol/thibaut.champagnol@franceagrimer.fr -

Unité Enquêtes et données filières / services des Bases d'information économique - D. Brulé/dominique.brulé02@franceagrimer.fr -

Copyright : tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse de FranceAgriMer. L'établissement national des produits de l'agriculture et de la mer s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication qui ne vise pas à délivrer de conseils personnalisés.



12, rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil-sous-Bois cedex -  
Tél. : +33 1 73 30 30 00 / Fax : +33 1 73 30 30 30

www.franceagrimer.fr  
www.agriculture.gouv.fr